



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 octobre 2006

Conseillers en exercice : 45

Votants : 35

Convocation du Conseil Municipal :
le 9 octobre 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 26 octobre 2006

**Opération de démolition / reconstruction de 29 logements locatifs
sociaux - Quartier Route d'Aiffres - Versement d'une subvention d'
équipement à l'OPAC**

Président :

Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Françoise BILLY, Gérard NEBAS, Luc DELAGARDE, Guillaume JUIN, Rodolphe
CHALLET, Amaury BREUILLE, Robert PLANTECOTE, Jacques LAMARQUE,
Gérard ZABATTA, Michel GENDREAU, Jeanine BIMES, Nicole GRAVAT

Conseillers :

Rémy LANDAIS, Andrée CHAREYRE, Nathalie BEGUIER, Annie COUTUREAU,
Elsie COLAS, Bernard JOURDAIN, Danièle GANDILLON, Michel PAILLEY, Yannick
TARDY, Marie-Edith BERNARD, Catherine REYSSAT, Alain GARCIA, Franck
GIRAUD, Marc THEBAULT, Stéphane TRONEL, Claudie LAROCHE

Secrétaire de séance : Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Alain BAUDIN ; Mme Geneviève RIZZI donne
pouvoir à M. Gérard ZABATTA ; Mme Valérie UZANU donne pouvoir à Mme Nicole
GRAVAT ; Mme Isabelle RONDEAU donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE ; Mme
Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE ; Mme Elisabeth
BEAUVAIS donne pouvoir à M. Marc THEBAULT

Excusés :

Adjoints :

Paul SAMOYAU

Conseillers :

Joël RENOUX, Dominique GUIBERT, Jean-Louis EPPLIN, Karen NALEM, Catherine
DEGUERCY, Françoise HALAT, Jacqueline LEFEBVRE, Michelle LE FRIANT,
Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 octobre 2006

DELIBERATION D20060472

AMERU

**Opération de démolition / reconstruction de 29 logements locatifs
sociaux - Quartier Route d'Aiffres - Versement d'une subvention
d'équipement à l'OPAC**

Monsieur Rémy LANDAIS Conseiller Municipal Dél. Adj. Quartier expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

L'OPAC réalise une opération de construction de 29 logements locatifs sociaux sur la route d'Aiffres. Il s'agit de la quatrième et dernière tranche d'une vaste opération de démolitions et reconstructions qui permet de remplacer des logements qui n'étaient plus aux normes de confort, d'hygiène et de sécurité.

Pour financer la quatrième tranche de cette opération, l'OPAC Sud Deux-Sèvres sollicite des participations de l'Etat. La Ville de Niort, est également sollicitée à hauteur de 87 000 €, soit 3 000 € par logement, en application de la délibération du Conseil Municipal du 27 janvier 2006 concernant les principes de financement du logement social par la Ville de Niort.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver le versement à l'OPAC d'une subvention de 87 000 € ;
- Imputer la dépense sur le budget 2006, Chapitre 204, Compte nature 2042, Fonction 8241.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	33
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	12

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Rémy LANDAIS